Commission permanente du 23 septembre 2019 Aides attribuées par le Conseil régional sur le territoire de la 6ème circonscription du Finistère

MISSION I - AMENAGEMENT

> Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **20 350 €** à la communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime de Crozon. Cette somme est attribuée pour la création d'un film musical promotionnel de la Presqu'île de Crozon – Aulne maritime.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **30 000 €** à **Finistère Habitat de Quimper**. Cette somme est attribuée pour la construction en renouvellement urbain de deux logements locatifs sociaux place de la mairie à l'Hôpital-Camfrout.

> Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 2 000 € à la communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay de Châteaulin. Cette somme est attribuée pour l'Espace Public Numérique (EPN) à la Maison de l'Emploi à Châteaulin.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 2 000 € à la communauté de communes de Haute-Cornouaille de Châteauneuf-du-Faou. Cette somme est attribuée pour l'Espace Public Numérique (EPN) du Point Cyber de Châteauneuf-du-Faou.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 2 000 € à la communauté de communes de Haute-Cornouaille de Châteauneuf-du-Faou. Cette somme est attribuée pour l'Espace Public Numérique (EPN) du Point Cyber de Plonévez-du-Faou.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 2 000 € à la communauté de communes de Haute-Cornouaille de Châteauneuf-du-Faou. Cette somme est attribuée pour l'Espace Public Numérique (EPN) du Point Cyber de Spézet.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 2 000 € à la communauté de communes de Haute-Cornouaille de Châteauneuf-du-Faou. Cette somme est attribuée pour l'Espace Public Numérique (EPN) du Point Cyber de Trégourez.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **2 000 €** à à **la communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime de Crozon**. Cette somme est attribuée pour l'Espace Public Numérique (EPN) de Crozon.

MISSION II - ECONOMIE, EMPLOI

> Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 9 000 € à la Maison Agriculture Biologique du Finistère de Daoulas. Cette somme est attribuée pour

1

aider à la création d'un emploi associatif d'intérêt régional de chargé de mission.

> Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 6 089,34 € à une agricultrice de Châteauneuf-du-Faou. Cette somme est attribuée pour soutenir le projet de boisement de terres non-agricoles dans le cadre du programme Breizh Forêt Bois II.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **32 000 €** à **la CUMA Quinquis Uven Vras du Cloître-Pleyben.** Cette somme est attribuée pour soutenir l'acquisition d'une remorque autochargeuse et d'une herse étrille.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **5 600 €** à la CUMA de Kerouron de Pleyben. Cette somme est attribuée pour soutenir l'acquisition d'un andaineur.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **9 838,50 €** à **un habitant de Plonévez-du-Faou.** Cette somme est attribuée pour soutenir le projet de transformation de boisements de qualité économique médiocre en futaie productive dans le cadre du programme Breizh Forêt Bois II.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 19 956 € aux Fraises de Plougastel. Cette somme est attribuée pour soutenir une reconnaissance d'une IGP « Fraises de Plougastel ».

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **3 620 €** à la **SARL Travaux agricoles Jézéquel et Fils de Plougastel.** Cette somme est attribuée pour soutenir l'acquisition d'une table d'épandage DPA.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de 16 942,37 € à la commune de Saint-Ségal. Cette somme est attribuée pour soutenir le projet de boisement de terres non-agricoles dans le cadre du programme Breizh Forêt Bois II.

MISSION III – EDUCATION, FORMATION

> Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées

Le Conseil régional a alloué une subvention de **500** € au lycée privé Diwan de Carhaix-Plouguer. Cette somme est attribuée pour l'achat de deux séries de livres dans le cadre du concours de critique 2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 7 879 € à l'EPLEFPA Morlaix-Châteaulin-Kerliver de Châteaulin. Cette somme est attribuée pour le programme Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 6 361 € à l'EPLEFPA Morlaix-Châteaulin-Kerliver de Châteaulin. Cette somme est attribuée pour le programme Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 7 276 € au lycée Jean Moulin de Châteaulin. Cette somme est attribuée pour le programme Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 8 349 € au lycée privé Saint-Louis de Châteaulin. Cette somme est attribuée pour le programme Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 1 488 € à la communauté de communes de Haute-Cornouaille de Châteauneuf-du-Faou. Cette somme est attribuée pour le forum de l'emploi et de la formation sur le territoire de la Haute Cornouaille pour l'année 2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **5 431 €** au lycée professionnel des métiers du bâtiment de Pleyben. Cette somme est attribuée pour le programme Karta Bretagne 2019-2020.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **3 905 €** au lycée professionnel de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h. Cette somme est attribuée pour le programme Karta Bretagne 2019-2020.

> Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens

Le Conseil régional a alloué une subvention de **100 000** € au lycée Paul Sérusier de Carhaix-Plouguer. Cette somme est attribuée pour la rénovation de l'internat.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **288 000 €** au lycée Jean Moulin de Châteaulin. Cette somme est attribuée pour la transformation de logements de fonction en espace de détente de l'internat.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **80 000 €** au lycée professionnel de **Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h.** Cette somme est attribuée pour la mise en sécurité du site de l'établissement et de ses alentours.

> Participer au fonctionnement des établissements privés

Le Conseil régional a alloué une subvention de 2 831,18 € au lycée privé Saint-Louis de Châteaulin. Cette somme est attribuée pour le complément du forfait externat part personnel 2019.

> Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales

Le Conseil régional a alloué une subvention de **10 500 €** à **COB Formation de Carhaix-Plouguer.** Cette somme est attribuée pour l'action territoriale PREPA Avenir – Sur le chemin de l'emploi.

> Développer les langues de Bretagne

Le Conseil régional a alloué une subvention de **49 000 €** à **Kevre Breizh de Carhaix- Plouguer.** Cette somme est attribuée pour aider au fonctionnement et aux activités pour l'année 2019.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué à **l'association Keit Vimp Bev de Laz** une subvention de :

541,50 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Lulu hag an noz » ;

541,50 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Beaj Figaro » ;

529,40 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Kouignoù iskis evit ar mammoù-kozh » ;

514,46 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Tasmant kastell Brest » ;

345,63 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Tamara » ;

328,71 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Dremm an Eskalibur » ;

316,02 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Frond ar c'hafed fresk » ;

186,24 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Ar janglenn drouzus » ;

178,09 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Rap ar saout » ;

178,09 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Lenn an Uhelgoad » ;

175,76 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Tri het ».

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 000 €** à **une habitante de Plougastel-Daoulas.** Cette somme est attribuée au titre du dispositif Skoazell 2019-2020 pour l'enseignement bilingue français-breton.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué à Coop Breizh de Spézet une subvention de :

478 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Brekilien, Korriganed en arvar » ;

181,67 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Gerioù livet/Ar c'horrigan » ;

181,67 € pour l'aide à l'édition d'un ouvrage en langue bretonne intitulé « Gerioù livet/Ar voudig ».

MISSION IV - TRANSPORTS

> Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants

Le Conseil régional a alloué une subvention de **20 318,90 €** à la commune de Carhaix-Plouguer. Cette somme est attribuée pour l'aménagement de deux arrêts de car « Hôpital ».

Le Conseil régional a alloué une subvention de 14 626,50 € à la commune du Cloître-

Pleyben. Cette somme est attribuée pour l'aménagement de trois arrêts de car « Mairie » et « Rue de Pleyben ».

MISSION V - TRANSISTION ÉCOLOGIQUE

> Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau

Le Conseil régional a alloué une subvention de 14 115 € au syndicat de bassin de l'Elorn et Daoulas de Daoulas. Cette somme est attribuée pour le programme de travaux milieux aquatiques 2019 sur le bassin-versant de l'Elorn.

Le Conseil régional a alloué au **syndicat mixte EPAGA de Châteaulin** une subvention de :

32 090 € pour la phase de mise en œuvre du SAGE Aulne pour l'année 2019 ; **11 310 €** pour le programme d'actions 2019 sur le bassin-versant Aulne-Douffine.

> Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages

Le Conseil régional a alloué une subvention de **80 000 €** au **Syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique du Faou.** Cette somme est attribuée pour la première tranche de mise en œuvre de la procédure de renouvellement de la charte d'Armorique.

MISSION VI – CULTURE, SPORT, PATRIMOINE, TOURISME

> Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 000 €** à **l'association Dañs Tro de Poullaouen**. Cette somme est attribuée pour le projet artistique et culturel de l'année 2019.

> Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique

Le Conseil régional a alloué une subvention de **16 000 €** au **centre culturel breton Egin de Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour l'organisation de la 30ème édition du « Festival du livre en Bretagne » les 26 et 27 octobre 2019 à Carhaix-Plouguer.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **10 000** € aux **éditions Locus Solus de Châteaulin**. Cette somme est attribuée pour l'édition du projet éditorial exceptionnel intitulé « Histoires d'A » d'Alain Le Quernec.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 9 000 € à l'association Favorisation Expression Radiophonique du Faou. Cette somme est attribuée pour les activités de Radio Évasion pour l'année 2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 940 €** à **Coop Breizh de Spézet**. Cette somme est attribuée pour la production d'un album de musique enregistrée de Hamon Martin Quintet intitulé « Clameurs ».

> Révéler et valoriser le patrimoine

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1882,02** € à **la commune de** Châteaulin. Cette somme est attribuée pour la restauration de quatre statues de l'église Notre-Dame.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **37 000** € à **l'association des 7** calvaires monumentaux de Plougastel-Daoulas. Cette somme est attribuée pour aider à l'organisation des projets de l'association au titre de l'année 2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **20 000 €** au **GIP Musées de Territoires Finistériens de Quimper**. Cette somme est attribuée pour aider à l'organisation de l'exposition d'intérêt régional « La crête bretonne, du Moyen âge à aujourd'hui » au musée de l'ancienne abbaye de Landévénnec.

Le Conseil régional a alloué une subvention de 6 000 € au GIP Musées de Territoires Finistériens de Quimper. Cette somme est attribuée pour aider à l'organisation de l'exposition d'intérêt régional « L'école et ses filles – Sur le chemin de l'égalité ? » au musée de l'école rurale en Bretagne à Trégarvan.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **3 249,60** € au **syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique du Faou**. Cette somme est attribuée pour le bilan sanitaire des collections de l'écomusée d'Ouessant.

> Développer le sport en région

Le Conseil régional a alloué une subvention de **518,94** € à **l'association Tennis de table de Loperhet**. Cette somme est attribuée pour aider aux déplacements pour les championnats de France de tennis de table féminin par équipe division nationale 1 ainsi que pour la phase finale du championnat de France junior à Mondeville pour la saison sportive 2018-2019.